

18<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>os</sup> 3 et 4 - SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1924



# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

### CHAMPENOISE

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

---

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (I ) Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN SAINT-PIERRE, 6

1924

**BULLETIN**

DE LA

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
CHAMPENOISE****SOMMAIRE :**Procès-verbaux des Séances de la  
Société.

Liste des nouveaux membres.

Nécrologie : M. LESCARCELLE.

Demande de Subvention à la municipalité de Reims.

Lettre ouverte à M. Lacroix : Coups de bêche dans la Tène.

Objets de tourneurs.

Dans le lit de la Guenelle.

Statue en bronze du Dieu Mars découverte en 1806 à St-Brice-Courcelles

Résultat des fouilles faites en 1903, 1904, 1905 et 1906.

**COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ****Procès-verbal de la Séance trimestrielle du 27, Juillet 1924**

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le 27 juillet 1924 à l'Ecole Professionnelle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Etaient présents : M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. SAVY, MM. DUPUIS, SCHMIT, ANTOINE, BELLEVOYE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOUXIN, CULIOLI, COULON, DEMITRA, FLEURY, FLORION, GOBENSÉ, GUILLEMART, GARITAN, GÉRAUD, GILLET, LACROIX, LAIRE, PERRET, POUPHILE, RIAUCOU, RENARD, THOMAS.

M. le Maire de Reims, M<sup>lle</sup> Gillet, MM. Deneux, Sarazin, Paris, Petitfils s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président adresse ses plus cordiales félicitations à MM. l'abbé Favret et Guillemart, nommés officiers d'Académie.

M. Schmit fait les communications suivantes : à propos

du ou des menhirs de Voivreux; — le cimetière gaulois du Mont de Vraux.

M. Lacroix lit une note relative aux spécimens nouvellement acquis par le Musée (moulages de pièces sculptées et gravées de l'Age du Renne, moulages des casques gaulois-marniens de la Gorge-Meillet et de Berru).

M. Laire présente un coup-de-poing acheuléen ayant 13 centimètres de long sur 8 de large, recueilli isolément en surface dans un pâturage (bois défriché) au hameau de Paradis, commune de Belval-sous-Châtillon; les recherches effectuées n'ont produit aucune trouvaille indiquant une station ou un atelier, cependant l'Acheuléen a été signalé à quelques kilomètres (Marfaux et Champlât).

M. Laire présente d'autre part un biberon gallo-romain trouvé dans une démolition à La Neuville-aux-Larris.

M. Guillemart montre deux pièces de l'industrie néolithique : une molette et une pendeloque. Il présente de belles terre-cuites assyriennes qu'il offre au Musée de Reims (femme jouant de la lyre, tête d'animal, cheval, etc.).

M. Logeart adresse les sincères condoléances de la Société à M. Gillet, à l'occasion du décès de son père.

La réunion terminée à seize heures est suivie d'une visite au Musée archéologique, M. le docteur Langlet y reçoit les membres de notre groupement. Ils examinent avec intérêt les nouvelles pièces exposées (moulages divers; dons de MM. Chenet et Roland) et se réjouissent de l'active reconstitution des collections.

*Le Secrétaire* : L. LACROIX.

### Réunion trimestrielle du 26 Octobre 1924

M. Logeart ouvre la séance à 14 h. 30.

M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Reims se sont excusés par lettre de ne pouvoir assister à la réunion.

Monsieur le Président présente également les excuses de MM. Bandry, Florion, Garitan, Gauthier, Guillemart, Laire, Renard et Thomas.

Sont présents : MM. les docteurs Langlet et Pol Gosset, M<sup>lle</sup> Gillet, M<sup>me</sup> Savy, MM. Bellevoye, Bosteaux-Cousin, Bosteaux-Homère, Bouxin, Coulon, Couvreur-Périn, Demitra, Dupuis, Ernst, Gardez, Golinveaux, Goury, Ilgard, Lacroix, Larmigny, Procureur, Riaucou, Sarazin, Savy, Thiérot.

M. Logeart est très heureux d'annoncer à l'Assemblée que la Municipalité de Reims accorde une subvention de 500 fr. à la S. A. C. pour 1924.

Il remercie M. Guillochin d'un don de 100 francs fait à l'Association.

M. Joseph de Baye est nommé membre d'honneur de la Société en remplacement de M. Oscar Montélius, décédé.

Sont admis comme membres actifs : MM. Allart G., Bergier, Bourdeix, Bruyant, Camus, Fleurence, Fouju, Gauthier, Hervé, Jactat, Lafont et Mouquot.

M. Savy donne lecture d'une étude de M. Schmit, relative aux appellations Tène I, Tène II et Tène III, en faveur pour désigner les grandes phases de la civilisation gauloise du second âge du fer (500 av. J. C. 50 après notre ère).

M. le Conservateur honoraire du Musée de Châlons fournit la preuve que ces dénominations reposent sur des données archéologiques nettement insuffisantes : la station suisse de la Tène n'ayant livré aucun vestige de l'industrie des sous-périodes dites Tène I (500 à 250) et Tène III 100 av. J. C., 50 après J. C. Ce gisement n'a produit que des spécimens de l'industrie de la Tène II, armes, fibules, etc.; il n'a même livré ni fosse à char, ni sépulture, ni foyer. Parmi les vestiges de l'ancien entrepôt fortifié de l'extrémité orientale des bords du lac de Neufchâtel, on n'a recueilli aucun beau vase, aucune parure féminine complète. Par contre, les trouvailles de la Marne ont révélé que l'industrie des trois étapes marquant l'évolution de la civilisation gauloise du second âge du fer, est très bien représentée dans notre région.

La première de ces phases correspondant à la Tène I, a eu son complet épanouissement dans nos plaines et vallées champenoises des environs de Reims, de Suippes et de Châlons. (Plusieurs milliers de sépultures découvertes, très nombreuses agglomérations de foyers ou fonds de cabanes reconnues aux alentours de nos villages actuels).

La sincérité scientifique exige que l'on tienne compte de ces faits et que le qualificatif de « Marnien » symbolisant un ensemble de données historiques précises, employé du reste dans l'ancienne classification de G. de Mortillet, remplace désormais l'appellation équivoque de « Tène » dont beaucoup d'archéologues, de chercheurs et d'universitaires se sont servi, croyant avoir affaire à un terme exact.

\*\*\*

M. Goury fait le procès de la terminologie qui donne aux étapes de la préhistoire le nom de localités types de trouvailles. Ce système d'appellations calqué sur les dénominations de la géologie, élargit parfois démesurément la portée de faits locaux, il est d'autre part inapte à caractériser les industries humaines, particulièrement variées, très complexes, très nombreuses et souvent fort différentes selon le temps et suivant les espaces géographiques habités. Un seul gisement ne fournit que des données incomplètes sur la civilisation d'une Epoque. Dans cet ordre d'idées, nous nous rendons compte aujourd'hui que le qualificatif de « Tène » est mal choisi, le vocable « Marnien », terme plus général, le remplacera-t-il? M. Goury en doute : la science allemande, la science américaine reconnaîtront difficilement le bien fondé de notre thèse et s'entêteront à employer la classification de la Tène, admise depuis le Congrès international d'Archéologie de Paris (1900).

M. Dupuis est d'avis qu'il nous faut soutenir très fermement notre opinion, défendre nos découvertes et lutter pour le « Marnien », il estime enfin que nous devons laisser définitivement l'appellation « Tène » de côté dans nos comptes rendus, mémoires et communications.

\*\*\*

Les pièces suivantes sont alors soumises à l'examen de l'Assemblée :

Un coup-de-poing acheuléen et un beau grattoir recueillis à Saint-Méard-Curson (Dordogne) ; deux coup-de-poing chelléens et une pointe provenant de Villegusien (Haute-Marne) ; deux coup-de-poing chelléens et un perçoir trouvés à Serzy-et-Prin : outillage présenté par M. Bosteaux-Homère.

Un crâne néolithique trouvé à Château-Porcien, présenté par M. Larmigny.

La photographie d'une pirogue très primitive, barque taillée dans un gros chêne, découverte dans le lit de la Marne près de Recy, sous une couche d'alluvions de 2 m. 50, pièce très importante et vraisemblablement néolithique : recherches de M. Thiérot, 1924.

Un bracelet en bronze trouvé dans un fond de cabane,

renfermant deux squelettes, lieudit « Les Robillas », à Cernay-les-Reims : fouilles Bosteaux-Homère, 1924. (Marnien I).

Un torques plein à tampons provenant des Mesneux (groupe de fosses gauloises, Marnien I, découvert par M. Lacroix, recherches 1924).

Des fragments de poterie, néolithique, de l'âge du bronze, et gauloise, trouvés dans un grand foyer, à Champigny (M. Coulon).

Des débris de cuiller en terre brune permettant une intéressante reconstitution, présentés par M. Thiérot et provenant d'une fosse (Marnien I) de la nécropole de Cheppy (Marne).

M. Dupuis expose divers objets et donne les explications suivantes : (Cimetière celtique d'Hauviné (Ardennes).

« 1° Un couteau long de 15 centimètres et demi, à lame arquée; il était placé dans la fosse à gauche du squelette, à l'extrémité de la main, perpendiculairement au fémur, sous trois os de porc, restes de l'offrande alimentaire;

2° Cinq fers de lance : l'un a une lame longue de 23 centimètres et large seulement de 2 centimètres, longue et étroite, deux caractères de lance du premier âge du fer (1.000 à 500 av. J. C.) dénommé Epoque de Hallstatt; son existence, avec d'autres spécimens dans une nécropole du deuxième âge du fer, confirme l'opinion déjà plusieurs fois émise que les formes qui caractérisent telle Epoque de la préhistoire ne disparaissent pas à date fixe. Les autres fers de lance, imitant la feuille de saule, sont remarquables par leur conservation et la régularité de leur forme qui indique chez le forgeron gaulois, une habileté incontestable;

3° Un vase qui présente cette particularité de n'être pas enduit extérieurement sur une largeur de 9 centimètres, de ce vernis noir qui lustre habituellement la poterie gauloise. On peut voir par là combien est mince cette couche de vernis inaltérable qui joue le rôle de l'émail de nos assiettes;

4° Une fibule arbalète avec ressort à double spirale, type qu'on a rencontré dans la Marne, notamment à la Gorge Meillet. »

\*\*\*

M. Ilgard présente un petit vase trouvé à Reims, rue de Vesle, à 7 m. 50 de profondeur (Epoque gallo-romaine).

M. Larmigny montre l'anse ornée d'une cœnochoé en bronze trouvée le 15 février 1923 à Château-Porcien, pièce de

l'Époque gallo-romaine, et deux objets en bronze fondu ayant probablement servi de gabarits.

M. Demitra possède une applique en bronze trouvée à Reims, rue Clovis, à 2 mètres de profondeur sur le tuf. Elle est coulée en forme de clou. Le diamètre de la tête est de 56 millimètres. La tige a 35 millimètres. La surface de la tête est garnie d'émaux au cloisonné. Au centre est une marguerite à huit pétales, inscrite dans un cercle limité par une couronne garnie de petites marguerites faites au poinçon. Le pourtour est cranté. Les différentes tonalités de cette applique : gris, argent, vert, violet, en font une très jolie pièce. Il s'agit d'un objet gallo-romain dont l'usage paraît indéterminé.

M. Riaucou montre une belle fibule gallo-romaine trouvée à Reims (travaux de la rue Blondel).

\*\*

Au cours de l'année 1924, M. Bellevoye a fait à Reims de belles trouvailles de monnaies anciennes. Les sociétaires examinent attentivement ces pièces d'une facture soignée qui constituent un ensemble instructif.

Première série : Or. — Jean le Bon : Royal d'Or et Franc à cheval. Charles V : Franc à pied. Charles VII : Ecu d'or. Henri VI, roi de France et d'Angleterre : plusieurs Nobles et Saluts d'or.

Deuxième série : Argent. — Charles VII : Petit blanc. Charles VIII : Testons aux G, pièces variées. Testons aux K. Sol parisis.

Henri II : Testons, pièces variées. Demi Teston. Gros de Nesle. Demi Gros de Nesle. Douzains aux Croissants.

Charles IX : Quart d'écu.

Henri III : Teston avec fraise, Teston 1575, Variétés de Francs, de Demi Francs, Quart d'écu, Huitième d'écu, Douzains.

Henri IV, roi de Navarre 1589 : Quart d'écu de Béarn, Variétés de Quarts d'écus, Huitième d'écu, Demi Franc, Quart de Franc, Douzain.

Louis XIII : Quart d'écu.

\*\*

M. Couvreur-Périn, de Rilly-la-Montagne, possède une belle médaille de Saint-Benoît, XVII<sup>e</sup> siècle, dont la description paraîtra dans un prochain Bulletin.

M. Gardez présente un grattoir en silex du Groënland et une gouge en jaspe de l'Alaska, outils semblables à ceux encore utilisés par certains Esquimaux. Ces pièces ont été données au Musée de Reims par M. Joseph de Baye.

A titre de curiosité, M. Procureur a rapporté de Valmy les débris fossiles d'un poisson très nettement visible dans un petit bloc de craie, cette pièce intéresse vivement les sociétaires se livrant à l'étude de la géologie régionale.

\*

\*\*

M. Goury fait le récit de son récent voyage d'études dans la région des Eyzies-de-Tayac (Dordogne). Cette contrée pittoresque des bords de la Vézère révèle les plus curieux vestiges de la vie de l'homme préhistorique.

Bien des endroits y attirent l'attention des savants et des touristes : la station même des Eyzies (avec sa grotte célèbre où MM. Lartey et Christy trouvèrent en 1863 les merveilleuses gravures sur os, sur ivoire et sur pierres, ainsi que de nombreux instruments et outils en silex et en os), avec son vieux château dont les ruines abritent un riche Musée archéologique, la grotte de Font-de-Gaume, la caverne des Combarelles, le roc de Tayac, l'abri de Cro-Magnon, les abris de Gorge d'Enfer, Laugerie-Basse, Laugerie-Haute, la Micoque, la Mouthe, etc..., localités ou lieuxdits bien connus des archéologues depuis les découvertes du docteur Capitan, de l'abbé Breuil et surtout de M. Peyrony, le conservateur du Musée des Eyzies.

Presque toute l'industrie de la période de la pierre taillée a été mise à découvert dans les curieux dépôts de cette région, qui renferment parfois en superposition les niveaux aurignaciens, solutréens, magdaléniens et même néolithiques (Laugerie-Haute, les Marseilles, Laussel).

La visite de certaines grottes est particulièrement instructive.

« La caverne de Font-de-Gaume recèle un véritable trésor pour la science préhistorique. » On y accède par un étroit couloir de plus de 60 mètres, on franchit un passage plus étroit encore percé dans un mur de stalagmite « le Rubicon »

et l'on pénètre dans la vaste pièce où se trouvent les plus belles peintures et gravures quaternaires : (bisons aux contours peints en noir et le reste du corps en rouge), rennes affrontés, grand bovidé rouge. Sur les parois d'une galerie toute proche sont gravés de jolis chevaux, une belle tête d'antilope, des rennes. Dans une autre ramification de la grotte on distingue un rhinocéros peint en rouge, un bison peint en noir, un petit bœuf, une silhouette de tête humaine, puis treize peintures de bisons fort intéressantes.

Aux Combarelles, nouvelles représentations non moins remarquables par leur réalisme et leur beauté : rennes, mammouths, bovidés, bouquetin, ours, antilope, suite de chevaux, etc...

M. Goury dégage alors la signification de ces œuvres de l'Époque magdalénienne. Elles avaient une portée essentiellement utilitaire. A la faible lueur de lampes primitives dont on a retrouvé des spécimens, les troglodytes chasseurs de rennes se livraient devant ces figurations animales à des cérémonies rituelles à la suite desquelles la chasse devait être meilleure et la nourriture plus abondante.

On remarque sur certaines représentations animales quelques dessins bizarres (lignes géométriques, signes tectiformes, etc...) intentionnellement tracés, témoignant probablement aussi des préoccupations matérielles et peut-être des croyances des paléolithiques de la Vézère « groupement humain réalisant bien longtemps avant notre ère un type de civilisation déjà élevé ».

Une excursion aux Eyzies s'impose à tout amateur des choses du passé. On y acquiert des notions très nettes de statigraphie. On peut recueillir sur le sol les débris de l'outillage abandonné par les magdaléniens. On fait d'intéressantes promenades dans un pays charmant et très accidenté. On est enchanté de la visite des grottes (très facile actuellement, éclairage par l'électricité). En résumé on conserve de ce voyage une impression inoubliable.

De vifs applaudissements marquent l'entière satisfaction des sociétaires. L'orateur reçoit les remerciements de M. le Président et la séance est levée. Il est 16 h. 30.

L. LACROIX.

## Liste des nouveaux membres de la S. A. C.

### MEMBRES D'HONNEUR :

M. le Baron de BAYE, à Baye (Marne).

### MEMBRES ACTIFS

- MM. ALLART Gaston, charron, 26, rue Lecointre, Reims.  
BOURDEIX, architecte, 125, rue Clovis, Reims.  
BRUYANT Emile, instituteur à Taissy (Marne).  
CAMUS Emile, instituteur à Saint-Morel (Ardennes).  
FLEURENCE Jules-Henri, garde champêtre à Cernay-les-Reims.  
FOUJU, 33, rue de Rivoli, Paris.  
GAUTHIER, agent d'Assurances, 148, rue des Capucins, Reims.  
D<sup>r</sup> HERVE, 5, rue d'Alboni, Paris-XVI<sup>e</sup>.  
JACTAT, maire de Lavannes (Marne).  
LAFOND, entrepreneur de travaux publics, 2 et 4, boulevard Dieu-Lumière, Reims.  
MONOT, conservateur du Musée de Penmarch (Finistère).  
MOUQUOT, ingénieur, 29, rue Hincmar, Reims.

### RECTIFICATION D'ADRESSE

M. CARLIER Jules, à Bray-Hannogne, par Banogne (Ardennes).

---

## NÉCROLOGIE

### Monsieur LESCARCELLE

Employé à la Bibliothèque Municipale

Discours prononcé sur sa tombe par M. G. Laurent, adjoint au Maire de Reims :

« En qualité d'ami personnel de notre cher disparu et aussi comme adjoint chargé des services dans lesquels il travaillait, j'apporte sur la tombe de M. Lescarcelle une dernière et douloureuse marque de la sympathie que nous ressentions tous pour lui.

« M. Lescarcelle fut pendant seize ans le collaborateur dévoué et très précieux de l'Administration municipale.

« Auparavant, il avait été, à l'armée, le serviteur fidèle de la nation; né à Fresnes-Mazancourt (Somme) le 16 décembre 1867, il s'était engagé à 20 ans et pendant 15 années, avait appartenu à différentes unités d'infanterie. En 1902 il prenait sa retraite comme adjudant au 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Laon. Retiré pendant quelque temps à Eboulot, près de Liesse (Aisne), il ne tarda pas à venir habiter notre ville et, le 1<sup>er</sup> octobre 1908, il entra à la Bibliothèque municipale où ses qualités d'ordre, de ponctualité, son caractère doux et calme, son intelligence et sa facilité d'assimilation le firent bientôt apprécier du conservateur d'alors, M. Henri Jadart, et de l'Administration municipale.

« Pendant la guerre, Lescarcelle fut de ceux qui restèrent vaillamment à leur poste auprès de la Municipalité, et fit partie de cette phalange de modestes et courageux fonctionnaires de la Mairie, qui, groupés autour de M. le D<sup>r</sup> Langlet, supportèrent pendant quatre ans, avec héroïsme, avec stoïcité, ce long siège fait de privations, de dangers et de périls de toute nature; — et qui remplirent pendant cette longue période, sous les obus, leur devoir, tout leur devoir civique, avec un calme et un sang-froid admirable.

« La Bibliothèque municipale fermée en août 1914, Lescarcelle fut employé dans d'autres services de la Mairie; mais il n'en surveilla pas moins avec un autre de ses collègues, notre important dépôt de documents historiques, scientifiques et littéraires; et en 1917 ces deux fonctionnaires secondèrent le nouveau conservateur chargé du sauvetage des livres et des collections; il fit preuve dans ces circonstances critiques d'une grande initiative et d'un dévouement remarquable. Chargé par M. le Maire de Reims de convoyer à Paris, à la Bibliothèque nationale, les wagons contenant les archives de la Ville, il sut s'acquitter, à la satisfaction générale, de sa mission.

« A l'évacuation de Reims en 1918, Lescarcelle subit déjà les premières atteintes du mal qui plus tard devait l'emporter; il fut mis en congé provisoire et dut se reposer pendant quelque temps; il ne put reprendre son service à la Bibliothèque municipale que le 1<sup>er</sup> mars 1922; mais auparavant il avait accepté la lourde charge de réorganiser les bibliothèques populaires, d'abord celle du 3<sup>e</sup> canton, place de l'Hôpital-Civil, et ensuite celle plus importante du faubourg Cérés, due à la générosité de notre concitoyen, M. Jonathan Holden; en

quelques mois il parvint à lui rendre son essor d'avant-guerre, à la doter de plus de huit mille volumes, à faire rapidement le catalogue et le classement de ses ouvrages, et grâce à ses qualités d'ordre, de méthode, grâce à sa grande activité, il ne tarda pas à faire de ce dépôt fréquenté aujourd'hui par plus de 1.300 lecteurs (avec un nombre de 100 en moyenne par soirée) un centre d'activité intellectuelle très apprécié, non seulement de la population ouvrière à laquelle ces bibliothèques sont destinées, mais encore de nombreux instituteurs, professeurs et travailleurs de la pensée qui fréquentent assidûment cette riche bibliothèque où ils sont certains de trouver facilement et rapidement, même des documents et des références de toute sorte pour leurs travaux scientifiques, — car le bibliothécaire intelligent et averti qu'était notre cher disparu avait su constituer dans son dépôt, à côté des séries littéraires indispensables, des grandes collections de romans, des recueils encyclopédiques de toutes natures et aussi un fond important de volumes sur les origines de notre démocratie, sur des faits, les conséquences et les responsabilités de la guerre, sur sa répercussion dans le monde économique et sur les graves questions sociales étudiées de nos jours par la Société des Nations et le Bureau international du Travail.

« Tous ces grands problèmes intéressaient vivement notre ami; ayant acquis par la pratique une grande connaissance de tout ce qui était à sa portée, aimant passionnément son métier, aimant les livres comme tout être à l'esprit ouvert, au cœur généreux sait les apprécier, Lescarcelle faisait profiter, avec la plus parfaite amabilité, avec le plus grand empressement ceux qui l'approchaient des facilités que lui procurait la direction de son dépôt; dans le deuxième canton il était aimé et estimé de tous ceux qui se pressaient le soir autour de lui dans la salle de travail de la Bibliothèque Holden; il laissera parmi eux le souvenir d'un homme serviable, de relation agréable, et d'un camarade franc et loyal.

« Il faisait partie des œuvres laïques du quartier, de l'Amicale Carteret, l'une des plus florissantes de la ville, à laquelle il consacrait ses instants de loisir; il nous était également très précieux lors de l'organisation des fêtes du 2<sup>e</sup> canton.

« Excellent et ferme républicain, il était de ceux sur lesquels le régime pouvait compter d'une façon absolue, car il apportait sur ce terrain comme sur les autres ses belles qualités de dévouement à toute épreuve; l'esprit largement

ouvert aux conceptions démocratiques et socialistes, il appartenait, même avant la guerre, à nos organisations politiques et ses conseils et sa grande loyauté étaient appréciés de tous. Il était et fut toujours pour l'Administration républicaine un très précieux collaborateur.

« Aussi l'annonce de sa disparition a-t-elle été pour beaucoup une pénible et douloureuse surprise.

« Vaincu par la maladie, il avait dû au mois de septembre abandonner son poste et ses chères occupations.

« Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont vu à l'œuvre, ont été cruellement affectés, lundi dernier, quand la nouvelle de sa mort nous a tous frappés.

« Mon cher Lescarcelle, mon cher ami, vous partez trop tôt pour vos collègues, pour vos amis, pour tous ceux qui vous appréciaient, qui vous aimaient, et pour votre famille surtout dont vous étiez l'unique soutien.

« Vous serez regretté de nous tous, et — au nom de la Cité, — je vous dis un dernier et suprême adieu et j'adresse mes vifs et douloureux sentiments à votre épouse et à votre fille si cruellement frappées et qui conserveront toujours intacte la mémoire d'un père et d'un mari qui était si bon pour elles et qui les aimait si tendrement. »

### Demande de subvention à la Municipalité de Reims

« Reims, le 14 Août 1924.

« MONSIEUR LE MAIRE,

« Le Comité de la Société Archéologique Champenoise a l'honneur de solliciter de votre bienveillance une subvention annuelle destinée à couvrir dans une certaine mesure les dépenses d'impression des Bulletins, les frais d'administration, de recherches, etc...

« Avant guerre, le Conseil municipal de la ville de Reims accordait deux cents francs chaque année à notre groupement. Grâce à nos publications, à nos réunions (qui sont souvent de véritables leçons scientifiques concrétisées par la

présentation de pièces antiques trouvées en Champagne), les débuts de notre histoire locale sont de mieux en mieux connus.

« D'autre part, le produit de nos recherches, armes, vases, bijoux, œuvres d'art, monnaies, etc...) est en grande partie destiné au Musée Archéologique de Reims, notre laboratoire d'étude de la préhistoire : (Collections Logeart, Bosteaux, dons faits par MM. Orblin, Pistat, Lannoy, Coyon, Demitra, Gillet, Faucher, D<sup>r</sup> Gueillot, Favre, Bausseron, Cauly, etc... constituant avant 1914 un ensemble unique, malheureusement détruit presque totalement).

« Sous l'impulsion de notre Président d'honneur, M. le Docteur Langlet, le dommage est actuellement réparé ; de nouvelles collections très complètes ont remplacé les pièces perdues et le Musée Archéologique de Reims est appelé à devenir, selon l'expression de l'archéologue Morin-Jean, l'un des premiers musées du monde : (réunion des collections Gardez, Chance, Morin), dons très nombreux de nos sociétaires, classement raisonné et parfait de milliers de pièces effectué par notre trésorier M. Gardez).

« La Société Archéologique Champenoise compte aujourd'hui cent soixante-huit membres. Les chercheurs ont repris leurs travaux avec persévérance, l'aide qu'ils espèrent recevoir de la Municipalité leur sera le plus précieux des encouragements.

« Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

« Pour le Comité et par ordre :

« L. LACROIX. »

\*\*\*

« Reims, le 15 Octobre 1924.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« J'ai la satisfaction de vous informer que le Conseil municipal a accordé à votre Société une subvention de cinq cents francs pour l'année 1924.

« Pour que la Mairie puisse ordonnancer cette subvention, nous avons besoin d'un extrait, sur papier timbré à 2 fr. 40,

de la délibération la plus récente, prise conformément aux statuts, et nommant le trésorier actuellement en fonctions; ledit extrait certifié par le Président.

« Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir le plus promptement possible, la pièce dont il s'agit avec l'indication de l'adresse du trésorier.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

« Pour le Maire, l'Adjoint délégué :

« G. LAURENT. »

*Monsieur le Président de la Société Archéologique Champenoise, par l'intermédiaire de M. Lacroix, secrétaire de ladite Société, 209, rue du Barbâtre, Reims.*

\*

\*\*

« Reims, le 26 Octobre 1924.

« A Monsieur le Maire de Reims.

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'ai l'honneur de vous adresser les plus sincères remerciements de MM. les Membres de la Société Archéologique Champenoise, pour la subvention de 500 francs accordée par la Municipalité à notre groupement.

« Ci-joint l'extrait de la nomination de M. Gardez, trésorier de la S. A. C.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

« Pour le Comité et par ordre : -

« L. LACROIX. »

## Lettre ouverte à M. Lacroix

*Secrétaire de la Société Archéologique Champenoise, qui me demandait sur quelles raisons je m'appuyais pour conseiller aux Champenois de changer la dénomination de la Tène contre celle du Marnien.*

## Coups de Bêche dans la Tène

par Emile SCHMIT

*Fouilleur-Archéologue marnais*

Les archéologues champenois protestent à juste titre contre la suppression de la dénomination d'*Epoque marnienne* que M. Gabriel de Mortillet attribua jadis à la florissante époque gauloise si brillamment représentée dans la Champagne et tout particulièrement dans le département de la Marne, par des milliers de tombes parmi lesquelles plus de cent sépultures à char. La Marne, c'est-à-dire le plus vaste et le plus fertile des champs d'étude qu'il soit possible d'explorer pour connaître les mœurs, l'industrie et l'art gaulois dans leur plus entier épanouissement.

On peut nous objecter qu'en raison des apports nouveaux, la classification de M. de Mortillet était devenue incomplète et qu'il y avait lieu d'attribuer une place entre le *Marnien* et le *Beuvraysien* à une Epoque distincte qui se manifestait d'une façon particulièrement homogène à la *Tène*. Rien ne semblait plus logique que cette attribution nouvelle et le nom de la Tène qui semblait devoir être donné à cette Epoque eût été accueilli avec faveur à la satisfaction générale. Mais un tenace chercheur allemand, le professeur Tischler, dont on ne saurait méconnaître le mérite, supprima brutalement les dénominations trop françaises de Marnienne et de Beuvraysienne et les remplaça par l'appellation de *la Tène et celle-ci devint l'éponyme des trois phases du second âge du fer* sous le vocable helvético-teutonique de FRUH-LA-TÈNE - MITTEL-LA-TÈNE - SPATT-LA-TÈNE, ce qui, en français, peut se traduire par : *Aurore de la Tène - Tène médiane - Tène tardive.*

Quoique Tischler n'ait pu développer sa classification, il mourut en 1891, les bases, suivant M. Paul Vouga, en étaient si justes qu'elle fut définitivement admise au Congrès international d'Anthropologie de Paris, sur la proposition de M. Salomon Reinach qui substitua à la nomenclature de Tischler (encore en vigueur en Allemagne) la notation plus courte en chiffres romains : *La Tène I, La Tène II, La Tène III*, et pour certains pays *La Tène IV, La Tène V*.

Les objets trouvés dans la station de la Tène sont-ils donc si documentaires et justifient-ils en leurs positions statistiques superposées l'attribution d'une désignation privilégiée? Non! C'est pourquoi au nom de la vérité scientifique nous protestons, et nous allons démontrer la précarité des droits de la Tène. Mais pour qu'on ne puisse pas croire que nous faisons de notre revendication une question de chauvinisme ou de sentimentalité de clocher, nous allons évoquer en faveur de notre entier plaidoyer le témoignage de *M. Paul Vouga*, professeur d'Archéologie préhistorique à l'Université de Neuchâtel, conservateur du Musée de Neuchâtel, qui vient de faire paraître le plus savant et le plus documenté des livres parus sur la Tène. Cet ouvrage a pour titre :

« *La Tène*, monographie de la Station publiée au nom de la Commission des fouilles de la Tène, par Paul Vouga, avec 50 planches, dont deux quadruples, deux plans et douze figures dans le texte. Karl W. Hiersmann, Leipzig 1923. »

Très consciencieusement, M. Paul Vouga nous dit, p. 3 : « *Le nom de la Tène désigne donc le deuxième âge du fer TOUT ENTIER, mais l'étude des objets recueillis à la station éponyme démontre que les trois phases n'y sont pas représentées et que LA TÈNE JOUIT D'UN TITRE PARTIELLEMENT USURPÉ.* »

M. Paul Vouga en précise la chronologie page 156 : « La durée de l'entrepôt doit se restreindre à la deuxième phase de l'Époque, c'est-à-dire entre 300 et 100 ans avant J. C. si on admet la chronologie Deschelette ou de 250 à 50 si l'on en croit Montélius auquel s'est rallié M. Viollier dans son étude spéciale du plateau suisse. »

Mais prenant toujours pour guide M. Paul Vouga nous allons voir ce qu'est, en définitive, la Tène (1).

(1) Le nom de la Tène suivant Desor viendrait du latin *tenuis* et il paraîtrait d'après cet auteur que dans certains patois on dit *l'eau est tène*, c'est-à-dire peu profonde, page 77. Desor *Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel*. Paris, Reinwald 1865.

« La Station de la Tène est située à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel entre la baie de Préfargier à l'Ouest, le bois d'Epargnier au Nord et à l'Est, la Thièle canalisée au Sud à 8 kilomètres environ de la ville de Neuchâtel.

« Au premier coup d'œil sur une carte physique de la partie occidentale du plateau suisse, on voit combien l'emplacement était judicieusement choisi : sur la route du Rhône à l'Aar et au Rhin, entre la chaîne du Jura et la Vully, à la sortie d'une rivière navigable et au confluent des trois principaux lacs du Plateau, c'était un emplacement idéal aussi bien pour un poste commercial que pour un poste militaire. Et l'on comprend aisément qu'il ait été occupé dès la période néolithique. »

Quand il fut question initialement de la Tène, les eaux recouvraient la station d'environ 0 m. 60, et comme ces eaux étaient limpides on put apercevoir dans leur fond des pieux. Ceux-ci éveillèrent l'attention des archéologues régionaux qui, bientôt, firent retirer à leur alentour, à la pince ou à la houe à la main de précieuses épaves archéologiques.

Aussi en 1864, quand M. Desor fit paraître son travail sur les *Stations lacustres du lac de Neuchâtel*, il ne manqua pas de signaler la *Station sur pilotis de la Tène* qui se rapportait exclusivement à la *première époque du fer* suivant l'expression alors usitée.

Les objets recueillis à la Tène ne manquèrent pas d'intéresser le monde savant par la présentation de leurs caractères nouveaux, aussi le Suédois Hans Hildebrand émit-il l'avis d'établir une division nouvelle dans l'âge du fer.

Puis vint l'oubli. Jusqu'au jour où Tischler remettant la Tène sur le pavé, en fit la station classique des trois phases de la deuxième époque du fer.

« La station ainsi signalée semblait explorée à fond quand commencèrent les travaux dits de la « *correction des eaux du Jura* » destinés à dessécher les marais et à régulariser le cours de l'Aar (1868-1874-1881). A la suite de ces travaux, le niveau moyen du lac de Neuchâtel baissa de deux mètres environ. Une foule de stations furent ainsi mises à découvert et l'exploitation de nos antiquités commença, trop souvent, hélas! dans un but de lucre. »

La Tène échappa au pillage parce qu'on la croyait tarie. Seul E. Vouga, instituteur à Marin, pressentit que les objets trouvés à la surface avaient été charriés par les vagues et

qu'ils devaient provenir d'un établissement terrestre situé en amont de la rivière qui déversait les eaux du lac de Neufchâtel dans celui de la Biemme. « Après de longues et patientes recherches, il atteignit enfin la couche archéologique, il découvrit la berge et le lit de la rivière, il remonta dès lors la berge Sud jusqu'au lac et explora parfois aussi le lit de la rivière et la berge Nord. »

Nous nous contenterons de rappeler qu'il mit à découvert les vestiges de six habitations, dont quatre situées entre deux ponts.

Tous les éminents paléoethnologues et archéologues de la Suisse, Keller, Desor, Forrer, Messikommer, E. Vouga, Gross, Zintgraff, Wavre, etc... ont consacré des monographies à la Tène et il fut avéré finalement que la Tène n'était pas une station lacustre, mais une station de terre ferme dont M. Paul Vouga explique l'envahissement par les eaux par le passage suivant :

« Peut-être arrivera-t-on à prouver que l'abandon de la Tène est due à l'inondation ou plus probablement au brusque reflux de la rivière dont le cours aujourd'hui encore change fréquemment de direction. »

Quant à la destination de la Tène, les auteurs y ont vu tour à tour un *oppidum d'Helvètes*; d'autres, tel que Deschelette, pensent que la Tène était un *poste de péage* comme celui si bien étudié de Chalon-sur-Saône. M. Deschelette a exposé cette façon de voir au Congrès international d'Anthropologie de Genève de 1912 et il a développé cette thèse dans son Manuel.

Quant à M. Paul Vouga, il a émis l'avis que *la Tène était un entrepôt fortifié et occupé militairement*.

Récapitulons et voyons finalement quel est l'apport des objets recueillis à la Tène pour justifier son titre éponyme de l'entière période du second âge du fer.

L'abondance des armes défensives, épées et lances, est très imposante à la Tène. M. Paul Vouga y signale 166 épées, la plupart en leur fourreau. Aussi est-ce avec un intérêt passionnant qu'on passe en revue les fourreaux historiés ou les lames poinçonnées des merveilleux marteleurs d'acier de la Tène (1). Mais combien peu de ces fourreaux présentent

(1) M. Paul Vouga mentionne que « sur la lame de l'épée, les forgerons gaulois ajustaient par martellement deux lames d'aciers qui constituaient les tranchants. La soudure de ces divers éléments était si admirablement réalisée que seul le microscope et l'analyse la révèlent ».

les bouterolles ajourées du Marnien ou de la Tène I. Combien peu nombreuses sont les parures féminines pour prétendre à l'étude des trois époques de la deuxième période du fer. M. Paul Vouga déclare « exception faite de huit exemplaires de types archaïques et trois exemplaires caractéristiques de la Tène III, *toutes les fibules appartiennent à la Tène II* ».

Quant aux dix bracelets évoqués, ils semblent tellement minables qu'ils paraissent être les épaves oubliées en quelque corps de garde par de loqueteuses pauvresses! Oui, c'est en ce milieu où toute la vaisselle d'argile et de bois peut être figurée en deux planches — c'est dans cette station où les tombes sont représentées par quelques ossements épars, où ne figure pas la moindre parcelle de char de guerre, où il n'est question ni de torques, ni perles, ni de bracelets de verre, pas plus que de verroterie en pâte de verre (les quelques perles de verre figurées semblent, de l'aveu de M. P. Vouga, dater de l'Époque du bronze. C'est en ce milieu où font défaut les chaînes-ceintures et même les chaînes de suspension d'épées. Hélas! oui, c'est avec tous ces manquements fondamentaux, c'est en ce milieu bouleversé où les archéologues ont cru jusqu'alors de bonne foi qu'on avait constaté *in situ* la superposition lacustre des trois étages du fer, alors que tout a été recueilli épars, sans suite et sans recours d'attribution, qu'on a déclaré la Tène, sauvée des eaux, terre sacrosainte et classique avec excommunication de la Champagne!

Une seule conclusion s'impose et, pour ne pas jeter de confusion dans la nomenclature adoptée, c'est de remplacer la dénomination La Tène I, II et III par l'appellation du Marnien I, II et III, avec la classification acceptée par MM. Reinach et Deschelette.

Mais avant de clore ma lettre, qu'il me soit permis de remercier très cordialement M. Samuel Perret qui, dans un élan spontané, a bien voulu me confier le très intéressant livre de M. Paul Vouga sur la Tène, c'est-à-dire les éléments nécessaires pour me permettre si possible de gagner cette nouvelle bataille de la Marne!

P.-S. — Mais avant d'en finir, faisons un petit retour en arrière. Tout d'abord M. Paul Vouga laisse entendre que les chars de guerre qui font partie du mobilier au même titre que les armes, les parures et les vases, n'ont pu laisser de traces dans la station de la Tène parce que celle-ci n'a été occupée

par les Helvètes qu'à une époque où l'usage des chars de guerre avait été abandonné en Europe centrale.

C'est également à la fin du Marnien I qu'il faut faire remonter la disparition des chars en Champagne, si on s'en rapporte aux fibules et aux épées de nos fosses à char dont la classification ne laisse, pour l'instant, aucun doute.

J'ai dit qu'à la Tène on n'avait point trouvé de torques, ce n'est pas tout à fait exact, car M. E. Vouga a trouvé la moitié d'un torque formé d'un tube cylindrique lisse sauf au fermoir orné de perles. A ce propos M. Deschelette laisse entendre que le torque, à partir de la seconde phase, abandonné par la femme, devint le signe distinctif des guerriers d'un rang élevé. Cette trouvaille, dit M. Paul Vouga, semble lui donner raison.

Nous connaissons quelques belles sépultures de guerriers de la seconde phase. Mais jusqu'à présent aucune d'elles ne justifie la proposition de M. Deschelette.

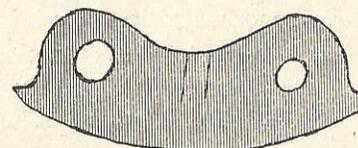
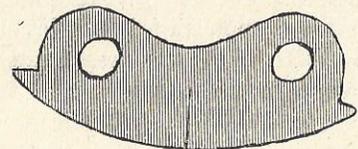
On ne me pardonnerait pas si, avant de clore cette épître, j'oubliais de mentionner les vaillants archéologues qui, avant moi, ont essayé d'engager le fer en faveur de la conservation de la dénomination du Marnien au lieu et place de la Tène. Mais ainsi que je l'ai dit, j'ai voulu, dans mon plaidoyer, ne tirer mes arguments que du livre si sincère et si documentaire du savant officiant de la Tène.

Si donc, je ne fais aucun emprunt à mes collègues, je ne les salue pas moins avec un sentiment de profonde estime et d'admiration. Et je me contenterai de rappeler sommairement que M. Fourdrignier a toujours insisté pour conserver la dénomination de Marnien, que mon ami Jouron fit paraître d'éloquentes pages à ce sujet dans les Bulletins de l'Homme Préhistorique et qu'enfin la savante revendication de M. le D<sup>r</sup> Guelliot, parue dans le Bulletin de la Société Préhistorique de mai 1915, est, en ses douze pages, un chef-d'œuvre de clarté et d'érudition dont aucune phrase n'était à détacher, car le tout eût été à citer et à retenir.

## Objets de tourneurs

Parmi les différents objets découverts au cours des travaux de terrassement effectués pour les besoins de notre briqueterie de Château-Porcien près des vases funéraires ou près du squelette à l'OEnochoé, nous avons recueilli deux outils en bronze du même modèle, suivant le dessin de grandeur naturelle que nous donnons ci-joint. Outils formés d'une plaque de bronze fondu de quatre millimètres d'épaisseur, d'une longueur totale de quarante-cinq millimètres, largeur treize millimètres.

Le grand côté extérieur en forme d'arc de cercle assez aplati; aux deux extrémités deux pointes forment saillies, de là deux demi-cercles, au centre desquels sont percés deux



trous de cinq millimètres. Ces deux demi-cercles sont raccordés par un autre arc de cercle plus prononcé que celui de l'extérieur.

L'usage auquel cet outillage était destiné est assez difficile à trouver. Nous demandons l'avis des personnes qui déjà ont pu recueillir de semblables objets. En attendant nous supposons que c'était des outils ayant appartenu à un tourneur et lui servant à confectionner les vases.

Nous vous présentons un crâne d'adulte au front très bas, en assez bon état, découvert au même endroit mais ne faisant pas partie des squelettes trouvés. La première découverte ayant eu lieu avant la formation de notre Société, il avait été mis dans un remblai, c'est en remaniant ces terres que nous l'avons retrouvé. Nous laissons aux spécialistes le soin de l'examiner.

## DANS LE LIT DE LA GUENELLE

Joli ruisseau qui serpente, sous de charmants ombrages, passe à Vitry-la-Ville et Togny pour se jeter dans la Marne près de la ferme Montjallon, territoire de Mairy.

Son lit, par endroits, est si peu profond que le grand soleil des étés 1922 et 1923 l'avait complètement desséché.

Une exploration, malheureusement trop hâtive, m'a permis d'y faire une récolte très intéressante, entre Togny et Montjallon.

Presque toutes les époques y sont représentées :

1° *Période Néolithique.* — Quelques silex taillés (n° 1 planche); fragments de poterie à bourrelet saillant (n° 2).

2° *Période Gauloise.* — Divers fragments de poterie, dont un pied de petit vase en terre noire.

3° *Période Romaine.* — Cette période paraît particulièrement abondante :

a) Fragment de bracelet en verre brun à torsade (n° 3);

b) Très nombreux morceaux de tuiles à rebords;

c) Fragments de poterie très abondants : l'un d'eux, un fond de vase en terre noire (n° 4), porte une estampille de potier, malheureusement en mauvais état et d'une lecture difficile (voir planche);

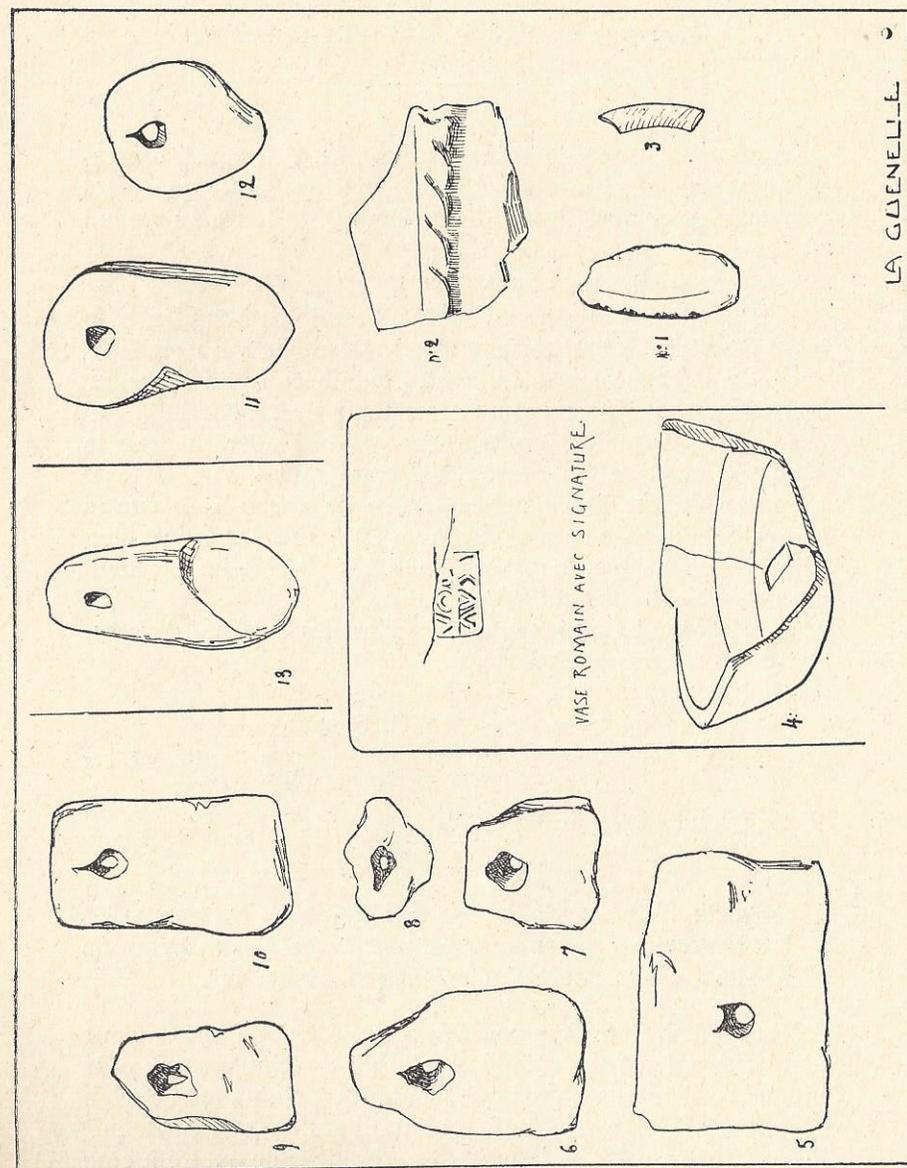
d) Huit poids en craie, taillés et percés d'un trou : ce sont vraisemblablement des pesons de filets de pêche (n° 5 à 12).

J'ai attribué ces poids en craie à l'époque romaine, d'après une trouvaille antérieure d'un poids semblable (n° 13) dans un dépôt important de céramique romaine, à Ecury-sur-Cooles, lieu-dit « Les Cotes-de-Marne ».

Il existe au Musée de Châlons (collection Schmit) deux poids identiques; l'un trouvé à Châlons, l'autre à la Cheppe (Marne), dans une fosse Marnienne III (1), donc un peu antérieure à l'époque romaine : ce qui permet de conclure que ces pesons étaient déjà en usage à l'époque marnienne ou de la Tène, et peut-être même à une période plus ancienne.

Am. THIÉROT.

(1) Renseignement de M. Schmit.



## STATUE EN BRONZE DU DIEU MARS

découverte en 1806 à Saint-Brice-Courcelles

Nous avons reçu de notre collègue, M. G. Chenet, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, à Le Claon (Meuse), la lettre suivante :

« MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

« D'une liasse acquise en 1887 par feu le D<sup>r</sup> Meunier, mon beau-père, de la bibliothèque de J. Desnoyers, né en 1800, géologue et archéologue éminent, bibliothécaire du Museum, membre de l'Académie des Inscriptions de 1867 à 1887, j'ai tiré deux vénérables feuillets que je vous adresse pour la bibliothèque de notre Société. Ils contiennent, l'un le texte manuscrit d'une brève notice signée de Jacob-Kolb sur la trouvaille, du reste connue, faite en 1806, à Saint-Brice, d'un Mars de bronze, haut de 26 centimètres, et l'autre un excellent dessin de la statuette que je crois inédit.

La publication du texte, mais surtout du dessin, intéresserait peut-être nos collègues.

Veuillez agréer, etc...

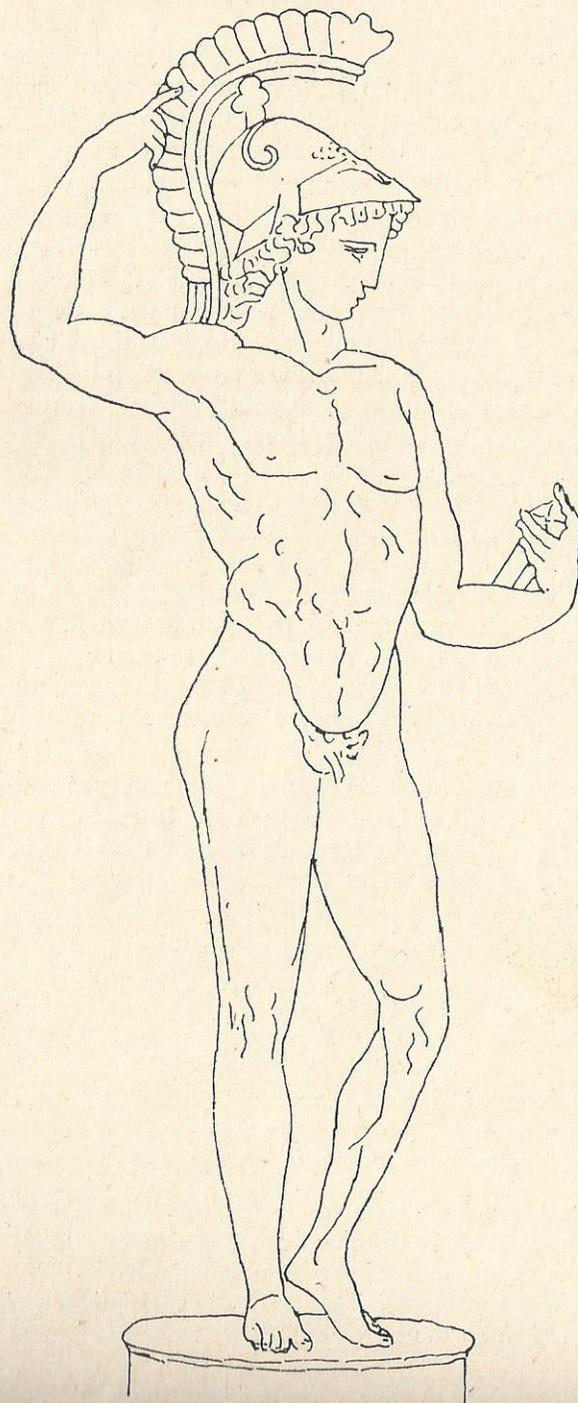
G. CHENET,

*Correspondant du Ministère de l'Instruction publique  
Pour les Travaux historiques.*

Le Claon, 15 septembre 1924.

Découverte faite en 1806 près du lieu dit « Le Moulin de l'Archevêque », terroir de Saint-Brice à une lieue de Rheims, d'une petite figure antique de bronze.

En 1806, des ouvriers occupés à creuser des fossés autour d'une pièce de terre, entre le moulin dit de l'Archevêque et le village de Champigny, près de l'endroit où était situé l'ancien château de Neuville qui appartenait à l'archevêque de Reims, découvrirent un fer de lance à la profondeur de quatre à cinq pieds, et peu de temps après, une figure antique de bronze, parfaitement conservée, haute d'environ neuf pouces, ayant



pour sujet le Dieu Mars ou un athlète, entièrement nu et ayant la tête couverte du casque macédonien surmonté d'un panache; elle tient de la gauche le parazonium et de la droite, suivant toute apparence, une lance, ce que le creux du poignet et l'attitude indiquent assez clairement.

Le dessin de cette petite figure, dont les yeux sont incrustés en argent, est d'un bon style grec et assez correct, la pose en est élégante et noble. Cette antique, dont on joint ici l'esquisse, pourrait bien être une imitation de la statue d'Achille qui fut trouvée en 1802 près d'Ostie; elle paraît du moins avoir beaucoup d'analogie avec cette statue ainsi qu'on en peut juger par ce qui a été publié dans le temps à Rome à ce sujet : « On vient de déterrer dans les environs d'Ostie une superbe statue d'Achille de 9 palmes 1/2 (romaines) d'élévation, très bien conservée. Le héros tient une lance de métal dans la main droite, le parazonium à la gauche. Le casque qui couvre sa tête a un grand panache semblable à celui de la célèbre statue de la Villa Borghèse, qui n'est pas d'un travail si exquis. Cet ouvrage d'un des meilleurs ciseaux que la Grèce ait produit, ne porte pas le nom de son auteur; l'inscription votive « Marti », qui a été gravée sur une de ses jambes, prouve qu'elle avait été consacrée au Dieu de la guerre. »

Si l'on considère cette figure comme devant représenter un athlète, l'épée qu'on a ajoutée dans la main gauche peut désigner ces armes que les vainqueurs obtenaient pour prix dans plusieurs jeux de la Grèce.

G. JACOB-KOLB.

\*\*

En adressant à M. G. Chenet les plus vifs remerciements du Comité de la S. A. C., nous pensons qu'il y a lieu de donner en la circonstance les indications complémentaires suivantes :

Gérard Jacob-Kolb, archéologue, membre correspondant de la Société Royale des Antiquaires de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, né à Reims, le 15 octobre 1775, fut l'un des savants les plus distingués de son époque; l'archéologie lui est redevable d'une quantité de travaux précieux parmi

lesquels il faut citer : un *Traité élémentaire de Numismatique ancienne, grecque et romaine* (1824); des *Recherches sur les Antiquités d'Augst, ancienne colonie romaine près de Bâle*, traduit de l'allemand (1823); *Description historique de la Ville de Reims* (1824); une *Notice sur un Monument du Culte Druidique situé à deux lieues de cette dernière ville*, imprimée dans le Tome I des *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France* (1820) (1).

Il mourut à Paris le 15 janvier 1830 à l'âge de 55 ans (2).

Sa bibliothèque contenant 895 volumes fut mise en vente par la suite. Elle comprenait des ouvrages concernant la Théologie, l'Histoire, la Jurisprudence, les Sciences et Arts, les Belles-Lettres, et les Antiquités.

\*\*

La *Statistique Générale du Département de la Marne* par J. Chalette (1845) mentionne les faits suivants à l'article : *Saint-Brice-Courcelles*, p. 395 : « L'Archevêque de Reims levait la treizième gerbe à Saint-Brice et à Courcelles. Il possédait aussi l'ancien Château de la Neuville qui fut démoli en 1359 et sur l'emplacement duquel on trouva une statue de bronze, d'un bon style, avec des yeux incrustés en argent. Cette statue représente le Dieu Mars ou un athlète ».

A. Guérard ajoute dans la *Statistique historique du Département de la Marne* (1867) p. 353, que « cette statue a été envoyée au Musée de Paris ».

Ayant consulté les catalogues des Bronzes de la Bibliothèque Nationale et celui des Bronzes du Musée de Saint-Germain, nous nous sommes rendu compte qu'elle ne figure ni sur l'un, ni sur l'autre de ces ouvrages.

\*\*

M. Savy, ancien agent-voyer en chef du département de la Marne, nous apprend dans la *Désignation par ordre alpha-*

(1) *Biographie de Champenois célèbres* par Létillois de Mézières, p. 72.

(2) *Lacatte-Joltrouis, Annuaire Almanach de la Marne 1831*, Châlons, p. 256.

bétique des Communes de la Marne, etc... (Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, année 1859) qu'une communication a été faite en 1833 à la Société d'Agriculture de la Marne, relativement à la statue du Dieu Mars découverte à Saint-Brice en 1806.

Les Mémoires de cette Société — année 1833 — étant disparus de la Bibliothèque de la Ville de Reims, M. Amaury Thiérot a bien voulu faire des recherches à Châlons-sur-Marne sur cette question, en voici le résultat :

« Je suis allé voir le Secrétaire de la Société Académique de la Marne et ensemble nous avons parcouru le registre des procès-verbaux de séance de la Société pour l'an 1833 (32 et 34). Il n'y a aucune mention se rapportant à la note de Savy (1859 p. 153). Il y a bien dans le volume des Mémoires de la Société en 1833, mention d'une communication faite par Lacatte-Joltrois sur la découverte de monnaies romaines en or faite dans un jardin à Reims entre la Porte Mars et la Porte Cérès, mais c'est tout.

« Le secrétaire a même recherché dans les Archives, parmi les travaux de cette époque sans trouver davantage. Il y a une lacune! que nous ne comprenons pas. Il doit continuer ses recherches, mais je crois bien qu'il ne trouvera absolument rien!...

« ...Cette statue a bien existé, mais impossible d'avoir autre renseignement! »

\*\*

Quoi qu'il en soit, nous pensons avec M. Chenet, que l'intéressante trouvaille faite à Saint-Brice-Courcelles méritait d'être signalée à l'attention des membres de notre Société.

*Le Comité.*

## RÉSULTAT DES FOUILLES

faites en 1903, 1904, 1905, 1906 dans six cimetières gaulois à Prosnes, Lavannes, Heutrégiville, Caurel et Berru (Marne)<sup>(1)</sup>

PROSNES : *Cimetière du lieudit « La Voie de Baconnes »* (Fouilles de 1903). — Le territoire de la commune de Prosnes (Marne) a été très peuplé à l'époque gauloise, à en juger par l'existence de trois cimetières sur son territoire ; le petit ruisseau de la Prosne qui le traverse de l'Est à l'Ouest en est la principale cause ; le cimetière du Buisson-Mouton avait déjà donné de nombreuses tombes, qui ont été l'objet de plusieurs rapports.

En 1903, je mettais à découvert deux nouveaux cimetières, le premier au lieudit « La Voie de Baconnes », les fouilles de cette nécropole me donnaient le mobilier suivant :

Première fosse : un torque, deux bracelets.

Deuxième fosse : un torque, deux bracelets et une fibule.

Troisième fosse : un torque et deux bracelets.

Quatrième fosse : un torque et deux fibules.

Cinquième fosse : un torque, deux bracelets et deux bagues.

Tous ces objets sont en bronze, les torques sont à petits tampons ornés de quelques ciselures.

Les tombes N<sup>os</sup> 6 et 7 étaient des tombes de guerriers, contenant chacune une épée. Les tombes N<sup>os</sup> 8 et 9 avaient, pour mobilier, chacune une lance.

Chacune des fosses possédait quelques vases de facture assez commune. Les ossements se trouvaient en partie décomposés par l'action de la végétation des sapins qui couvraient cet emplacement. Une motelle se trouve à environ 200 mètres au sud de ce cimetière.

\*\*

PROSNES : *Cimetière du lieudit « Les Vins de Bruyère »*. — A cet endroit, existe aussi une petite motelle, et c'est autour

(1) Association Française pour l'Avancement des Sciences. 36<sup>e</sup> Session, Reims 1907, II, page 841.

de ce tumulus que je découvris un certain nombre de fosses; bien que quelques-unes aient été violées anciennement, trois sépultures jusqu'ici m'ont donné le mobilier suivant :

Première fosse : un torque en bronze à torsade, fermé par un crochet, deux bracelets, plus une perle de verre.

Deuxième fosse, sépulture d'homme : une épée-poignard en fer dans son fourreau, plus deux vases.

Troisième fosse : une épée en fer et deux vases.

\*\*\*

HEUTRÉGIVILLE : *Cimetière gaulois du Mont-Sapinois*. — Ce cimetière possédait une tombe à char, qui a été violée anciennement, cependant, je retrouvai encore quelques anneaux en bronze et des débris de vase.

La deuxième tombe, celle d'un guerrier, avait pour mobilier un poignard dans son fourreau : cette arme a la poignée très courte et l'extrémité se termine en antenne, comme à l'époque du bronze; il y avait aussi un couteau en fer, dont le manche se terminait de la même façon; ce guerrier avait, près de lui, un grand vase en terre noire (1), en forme de marmite garnie de deux anses en terre cuite destinées à le suspendre; ce vase était fermé par un couvercle qui possédait aussi deux anses permettant de le lever; le guerrier avait encore près de lui son rasoir en fer, posé sur sa pierre à repasser.

La troisième tombe était celle d'un enfant, elle avait pour mobilier un vase en terre garni d'un bec, sorte de biberon ou de vase à infuser des plantes.

La quatrième tombe, une sépulture de femme, contenait un torque torsade, orné de grenetis sur le pourtour; ce torque qui est fermé, mesure 0 m. 20 de diamètre et pouvait passer autour de la tête, il est orné de deux têtes de serpents accolées; enfin, deux fibules et deux bracelets se trouvaient aussi dans cette tombe.

Une dizaine d'autres fosses ne contenaient que quelques vases et des lances en fer. L'industrie des objets de ce cimetière nous permet de la classer à l'époque gauloise marnienne hallstattienne.

(1) Voir le dessin de ce vase dans le Bulletin de la S. A. C., année 1908, n° 1, p. 1.

\*\*\*

CAUREL-LES-LAVANNES : *Cimetière du lieudit « Les Vieilles Terrés »* (Fouilles de 1904). — Ce cimetière nous a donné une tombe à char, à sépulture double; le mobilier de cette tombe comprenait les deux cercles en fer des roues du char, les quatre frettes des moyeux en fer cornière, deux goupilles en fer, quatre attelles, six crampons, trois anneaux en fer, une épée, deux couteaux de chasse et trois lances; comme parures: une boucle d'oreille en or, quatre cabochons en bronze sertis de corail, ces quatre cabochons se trouvaient deux à deux sur chaque cou-de-pied, ce qui donnerait à supposer qu'ils avaient orné le bout des lacets des chaussures; il y avait encore une petite fibule et de nombreuses poteries.

Une autre tombe à char se trouvait à 40 mètres à l'Est de la première, elle était complètement violée.

Autour de ces tombes, une vingtaine d'autres, qui avaient été plus ou moins violées, nous ont donné des armes et quelques vases.

\*\*\*

LAVANNES : *Cimetière du lieudit « Le Mont Frilleux »* (Fouilles de 1905). — Le nombre des tombes fouillées dans ce cimetière est d'environ trente, les plus intéressantes ont donné le mobilier suivant :

La première : un torque à tampons en bronze ciselé, deux bracelets, deux fibules.

La deuxième : un torque à tampons pleins ciselés, deux bracelets, deux anneaux, trois vases.

La troisième : un torque à tampons creux ciselés en spirale, quatre bracelets et trois anneaux.

La quatrième : un torque à tampons creux, ornés de grenetis, quatre fibules finement ciselées, plus deux anneaux, le tout en bronze.

La cinquième, tombe de jeune fille, comprenait : deux anneaux jumelés, neuf perles en ambre et terre cuite, cinq bracelets, huit petites branches de corail; parmi les cinq bracelets, il en est un qui représente les méandres du serpent.

La sixième : deux bracelets, neuf fibules de différentes formes, six anneaux en bronze, provenant de différentes tombes de femmes.

La septième : deux anneaux en verre jaune, deux anneaux en bronze, un crochet en bronze, deux fibules et une perle en jayet.

La huitième : quatre épées en fer dans leur fourreau, un grand bracelet en lignite porté au biceps, cinq glands en bronze, plus quatre lances en fer.

Presque toutes les sépultures de ce cimetière étaient intactes. Ce qu'il y a de curieux à observer, c'est que sur deux cimetières trouvés sur le territoire de Lavannes, celui du Mont-des-Fourches donne les parures bien plus belles et plus finement ciselées que celui du Mont-Frilleux.

\*

\*\*

BERRU : *Cimetière gaulois du lieu dit « Les Flogères »* (Fouilles de 1906). — Ce cimetière se trouve, en partie, sous des plantations de vignes, ce qui n'est pas favorable aux fouilles, mais, dans des terres avoisinantes, j'ai pu fouiller une dizaine de tombes; cependant, la plus grande partie avait été violée et deux seulement, jusqu'à ce jour, ont été trouvées intactes :

La première, une tombe de guerrier, dont le mobilier se composait d'une épée avec son fourreau en fer, une lance, un grand vase en terre noire et un vase apode.

La deuxième, une tombe de femme contenant deux bracelets et un vase.

Ch. BOSTEAUX-PARIS.

---

Le Gérant : P. SAVY.

---

Imprimerie Matot-Braine, Reims